

à Dieu, il n'y a pas la moindre vérité dans tout cela. Auriez-vous la bonté de démentir ce bruit qui n'est d'aucune importance en lui-même mais qui pourrait affliger mes amis?"

— Nous apprenons que le dimanche, 15 mars, à l'issue de la messe pontificale à laquelle le Pape avait assisté dans la chapelle Sixtine. Sa Sainteté reçut la visite du congé du grand duc Constantin accompagné de M. de Boutenief, et de plusieurs autres qui eurent l'honneur d'être admis à présenter leurs hommages au Souverain Pontife.

— Une lettre, écrite de Rome, du 13 mars, assure que le cardinal-prince d'Attieri va être nommé nonce du Pape à St. Petersbourg. La résidence d'un nonce à la cour de Russie pour ménager les intérêts de la religion catholique faisait depuis longtemps l'objet des vœux du Souverain Pontife.

— Nous voyons tous les jours combien le Seigneur se montre adorable dans la propagation de notre sainte religion. Nous allons en citer une preuve frappante. M. Heurtel parti de France en 1837 pour se rendre aux îles Marquises, écrit sous la date du 30 avril, de Oahu, que la mission qu'il dirige dans l'île Havaï, est dans un état tout à fait prospère. Cette île la plus grande des îles Sandwich, a 120 lieues de tour et est aussi étendue qu'un diocèse. Cependant M. Heurtel n'a que deux vicaires pour desservir une si vaste cure qui contient actuellement 7,000 et quelques cents catholiques. Lorsqu'il y débarqua en 1840, il n'y avait pas un seul catholique. "Le bonheur dont nous jouissons," dit le respectable missionnaire, au milieu de nos bon chrétiens qui nous chérissent, et nous aiment si cordialement, nous dédommage très-amplement des fatigues continuelles auxquelles nous assujettissent la vaste étendue de notre mission de Havaï."

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ALLEMAGNE.

— On écrit du Helder, le 16 mars :

"Depuis quelque temps nos deux ministres de l'Eglise catholique, d'accord avec l'amiral M. H. E. G. et quelques officiers supérieurs de la marine royale, à Nieuwe-Diep, ont donné l'instruction chrétienne à environ 100 marins et sous officiers. La semaine passée 47 matelots et 20 mariners, ainsi que 22 citoyens, dont un vieillard âgé de 72 ans et son épouse de 64 ans, sont entrés dans le giron de l'Eglise catholique."

— On lit dans l'*Impartial du Rhin* :

"La Revue mensuelle, la *feuille des Eglises et des Ecoles catholiques*, contient un document digne d'attention qui présage la fin prochaine du rongianisme : c'est une rétractation formelle faite par un ecclésiastique catholique du Tyrol qui s'est laissé égarer un instant par les prédications du réformateur mort-né, et qui a cru devoir, en expiation de sa faute, se retirer chez les trappistes d'Ellenberg, près Mulhouse. Ignace Gintner (c'est le nom de cette ecclésiastique) fait l'histoire des suites de son erreur, de ses tergiversations entre les diverses sectes, les nombreux points de désunion entre ces dernières, de leurs relations avec le communisme et la franc-maçonnerie allemande. Voici ce qu'il dit à l'égard des francs-maçons : "A Francfort sur le-Mein, j'appris aussi à connaître les francs-maçons. Qui-conque désire savoir quelle est leur action politique en ce qui concerne l'état de l'Eglise, n'a qu'à se retourner vers la Prusse, et là s'adresser à un certain Prince, il apprendra d'où proviennent les sommes considérables qui servent à souloyer les catholiques allemands ; il verra que cette secte est encouragée et entretenue par les francs-maçons."

"Enfin, prêt à partir pour l'Amérique, son embarquement à Anvers devient providentiellement impossible, et il revient sur ses pas par Cologne, Mayence, Spire et Strasbourg ; il connaissait dès lors le rongianisme, ce mélange de toutes les folies religieuses et du fanatisme politique, qui ne pouvait s'établir que sur les ruines de la foi et des principes d'ordre. A son passage à Spire, il se jeta aux pieds du pieux prélat de ce diocèse, qui accueillit avec bonté cet enfant égaré et lui conseilla de se retirer chez les trappistes."

"Il termine ainsi sa déclaration : "Je conjure tous les prêtres qui, éblouis par les passions, ont rompu leur vœu et souillé leur salut par le contact avec les Amis des Lumières et les francs-maçons, de songer que pour eux aussi il y aura un jugement futur. Le temps de la grâce est encore là ; revenez avec moi vers le Sauveur et dans le giron de l'Eglise, et séchez les larmes que vous lui avez arrachées... Je demande pardon à tous ceux qui ont été témoins du scandale que j'ai donné, et je déclare ici solennellement que je ne cesserai de pleurer mon manque de foi, et que je suis et resterai un enfant de l'Eglise catholique. Le Seigneur me recevra en grâce. *Qui intronem exaudisti, mihi quoque spem dedisti* ; celui qui écoute le malfaitteur repentant, m'a aussi donné de l'espérance... Je prie la rédaction des journaux français et allemands de vouloir bien reproduire, à l'appui de la vérité, cette rétractation de mes erreurs que j'ai écrite de ma main comme un témoignage de mon retour dans le sein de l'Eglise catholique romaine, la seule véritable. — Fait au couvent de Notre-Dame à Ellenberg, près Mulhouse, le 11 février 1846.

"Signé : IGNACE GINTNER."

NOUVELLES POLITIQUES

CANADA.

— Vendredi soir, M. Moffatt fit motion, que la pétition de James Ferrier, maire, demandant que la chambre annulât son élection, et fit procéder de

nouveau à l'élection d'un maire, fût référée à un comité spécial.

M. LaFontaine demanda pourquoi, on mettait ce mot, *maire*, à la suite du nom de James Ferrier. C'était donc par modestie que cet individu demandait que son élection fût annulée ? S'il était vraiment maire, pourquoi faire annuler son élection ? Mais non, il (M. L.) désirait aucun avocat du Bas-Canada de soutenir que M. Ferrier avait été dâment élu maire.

M. Moffatt dit que c'était en effet par modestie que M. Ferrier faisait cette pétition, ce qui fit pousser un éclat de rire des deux côtés de la chambre. La motion de M. Moffatt fut ensuite mise aux voix et remportée. Le comité se compose de MM. Moffatt, DeBligny, Gowan, Lemoine et Leslie.

Minerve.

La Banque des Marchands.— Nous avons reçu copie d'un bill (présenté par M. Leshe) incorporant une banque sous ce titre à Montréal. Les associés nommés dans le bill sont : Augustin Perrault, Olivier Berthelet, Hubert Paré, A. Larocque, Joseph Boulanget, D. Masson, François Perrii, Desmarceau et Marchand, Jean Bruneau, Pierre Cadieux, Henry Meyer, Louis Boyer, Charles Wilson, C. Larocque, Fleury T. Saint-Jean, E. Poudreine, Haridoin Lyonais, J.-B. Beaudry, J. S. Beaudry, L. Kelleny, E. J. V. Hudon, Amable Prévost. Le capital de la banque est limité à £150,000, divisées en 6000 actions de £25 chacune. (Il y a erreur dans quelqu'un de ces chiffres, probablement dans le dernier : car pour former un capital de £150,000, il faudrait que les 6000 actions fussent de £25 chacune.) *Canadien.*

Naufrages.— Vendredi dernier il s'est élevé subitement un coup de vent d'est d'une violence extrême et accompagné d'un grand froid, pendant lequel la goëlette de M. Martin Roy, qui était à l'ancre à la Grosse-Île, s'est perdue totalement. L'équipage a été sauvé.

Le capitaine de cette goëlette a trouvé en dérive, vis-à-vis la Grosse-Île et sans personne à bord, une goëlette neuve et qui a été reconnue comme appartenant à l'île-aux-Coudres. Il y avait sur le vindas un capot et une paire de mitaines. La chaîne était déroulée et l'ancre disparue, ainsi qu'une petite chaloupe à fond plat qu'on avait vue à la remorque d'une goëlette avant le coup de vent. La barre d'aspect du vindas était cassée en deux. La goëlette a été amenée au quai de M. Turgeon, rue Saint-Paul.

Une goëlette qui montait à vu chavirer, vis-à-vis le bout de l'île d'Orléans, deux chaloupes de pilote, dans l'une desquelles il y avait deux personnes. On n'a pu distinguer combien il y en avait dans l'autre. Il a été impossible de leur porter secours, la goëlette courant alors devant le vent, à mâts et à cordes, et les malheureux naufragés ont tous péri. *Canadien.*

Premiers arrivages à Québec.— On verra par l'article du *Journal de Québec*, sous le titre de *Nouvelles Maritimes*, que le navire *Albion* est arrivé dans la nuit 24 au 25 du courant.

P. S. L'*Albion* est arrivé à notre port ce matin vers 9 heures, à la remorque du *Canada*.

— Nous apprenons que les honorables Juges Stuarts et Bedard sont partis pour Montréal, ayant été sommés de comparaître devant un comité de la chambre.

ALGÉRIE.

L'*Akbar*, journal semi-officiel de l'Algérie, publie un discours adressé par M. le maréchal Bugeaud à la milice d'Alger. Il y explique fort bien les difficultés de la campagne qu'il vient de faire, mais, en même temps, il donne prise à ses ennemis de France par l'étrangeté de son style. M. le maréchal Bugeaud a deux grands défauts, qui lui ont toujours porté et lui porteront toujours préjudice : le premier, c'est de craindre immensément les journaux, le second, c'est de les braver sans cesse. De là, tant de paroles inutiles et fâcheuses. Voici ce discours :

"Messieurs, nous venons de subir une épreuve bien longue, et cependant tout n'est pas fini, mais elle est terminée. Abd-el-Kader ne compte que trois ou quatre cents cavaliers ; toutefois sa force n'est pas dans les hommes qui l'accompagnent, elle réside dans son influence sur toutes les tribus, dont les sympathies lui sont acquises parce que sa cause est celle de leur religion."

"On se demande comment il se fait qu'avec cent mille hommes nous ne venions pas à bout de nous emparer d'Abd-el-Kader ; la raison en est bien simple. Notre ennemi suit constamment devant nous avec une troupe peu nombreuse, et constamment il refuse le combat ; il s'échappe comme un renard par les passages les plus étroits et des rochers presque inaccessibles ; rien n'entrave sa marche, qui n'est pas retardée par un convoi, car partout on lui offre des subsistances pour sa troupe et ses chevaux ; ses malades ou ses blessés sont reçus par des frères qui en prennent soin ; ses chevaux hors de service sont à l'instant remplacés par des chevaux frais ; tandis que si nous abandonnions nos blessés et nos malades, ils seraient décapités. Ainsi la puissance d'Abd-el-Kader se compose en réalité des ressources et des forces réunies de toutes les tribus. Donc, pour ruiner sa puissance, il faut ruiner les Arabes, aussi avons-nous beaucoup incendié, beaucoup détruit. Peut-être me traitera-t-on de barbare, mais je me place au-dessus des reproches de la presse quand j'ai la conviction que j'accomplis une œuvre utile à mon pays !

"On me reproche de ne pas faire la guerre avec de la cavalerie ; mais la cavalerie ne peut se passer de convoi, elle ne peut abandonner ses malades, et ne saurait marcher plus vite que l'infanterie."

"Le bruit a couru en France que nous ne voulions pas prendre Abd-el-Kader ; cette imputation est l'œuvre de la sottise ou de la mauvaise foi. Quel est celui de nos officiers qui n'attachât sa gloire à une pareille capture ? Comment supposer qu'en donnant à un de mes généraux le commandement